

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2015

ELECTION DES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS DE LYON - (N° 2858)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 7

présenté par

Mme Nachury, M. Cochet, M. Fenech, M. Guilloteau, M. Meunier, M. Perrut, M. Verchère et
M. Terrot

ARTICLE UNIQUE

Substituer aux alinéas 10 et 11 les deux alinéas suivants :

« 4° L'annexe est ainsi rédigée :

Dénomination des circonscriptions métropolitaines	Délimitation des circonscriptions métropolitaines	Nombre de sièges à pourvoir
Lones et Coteaux	Charly, Givors, Grigny, Irigny, La Mulatière, Oullins, Pierre-Bénite, Saint-Genis-Laval, Vernaison	12
Lyon	1er arrondissement, 2ème arrondissement, 3ème arrondissement, 4ème arrondissement, 5ème arrondissement, 6ème arrondissement, 8ème arrondissement, 9ème arrondissement	56
Ouest	Charbonnière-les-Bains, Craponne, Francheville, Marcy-l'Étoile, Saint-Genis-les-Ollières, Sainte-Foy-lès-Lyon, Tassin-la-Demi-Lune	8
Plateau Nord-Calluire	Caluire-et-Cuire, Rillieux-la-Pape, Sathonay-Camp	8
Porte des Alpes	Bron, Chassieu, Moins, Saint-Priest	12
Portes du Sud	Corbas, Feyzin, Saint-Fons, Solaize, Venissieux	12
Rhône Amont	Décines-Charpieu, Jonage, Meyzieu, Vaulx-en-Velin	12

Val de Saône	Albigny-sur-Saône, Cailloux-sur-Fontaines, Champagne-au-Mont-d'Or, Collonges-au-Mont-d'Or, Couzon-au-Mont-d'Or, Curis-au-Mont-d'Or, Dardilly, Écully, Fleurieu-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin, Fontaines-sur-Saône, Genay, Limonest, Lissieu, Montanay, Neuville-sur-Saône, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Quincieux, Rochetaillée-sur-Saône, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Sathonay-Village, La Tour-de-Salvagny	14
Villeurbanne	Villeurbanne	16
Total		150

».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel afin de montrer que d'autres scénarios sont possibles.

Il s'agit ici de prévoir un nombre pair de conseillers par circonscription, pour une attribution plus juste de la prime majoritaire, et une circonscription par arrondissement pour Lyon.